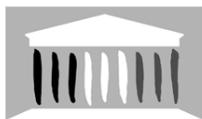


**Ce texte a été retiré  
par son auteur  
le 27 avril 2023**



N° 1167

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 avril 2023.

## PROPOSITION DE LOI

*visant à optimiser la protection et l'accompagnement  
des parents d'enfants atteints de maladies graves,*

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par  
Mme Béatrice DESCAMPS,  
députée.